# ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

**Première Circonscription de l'Yonne**
**AUXERRE**

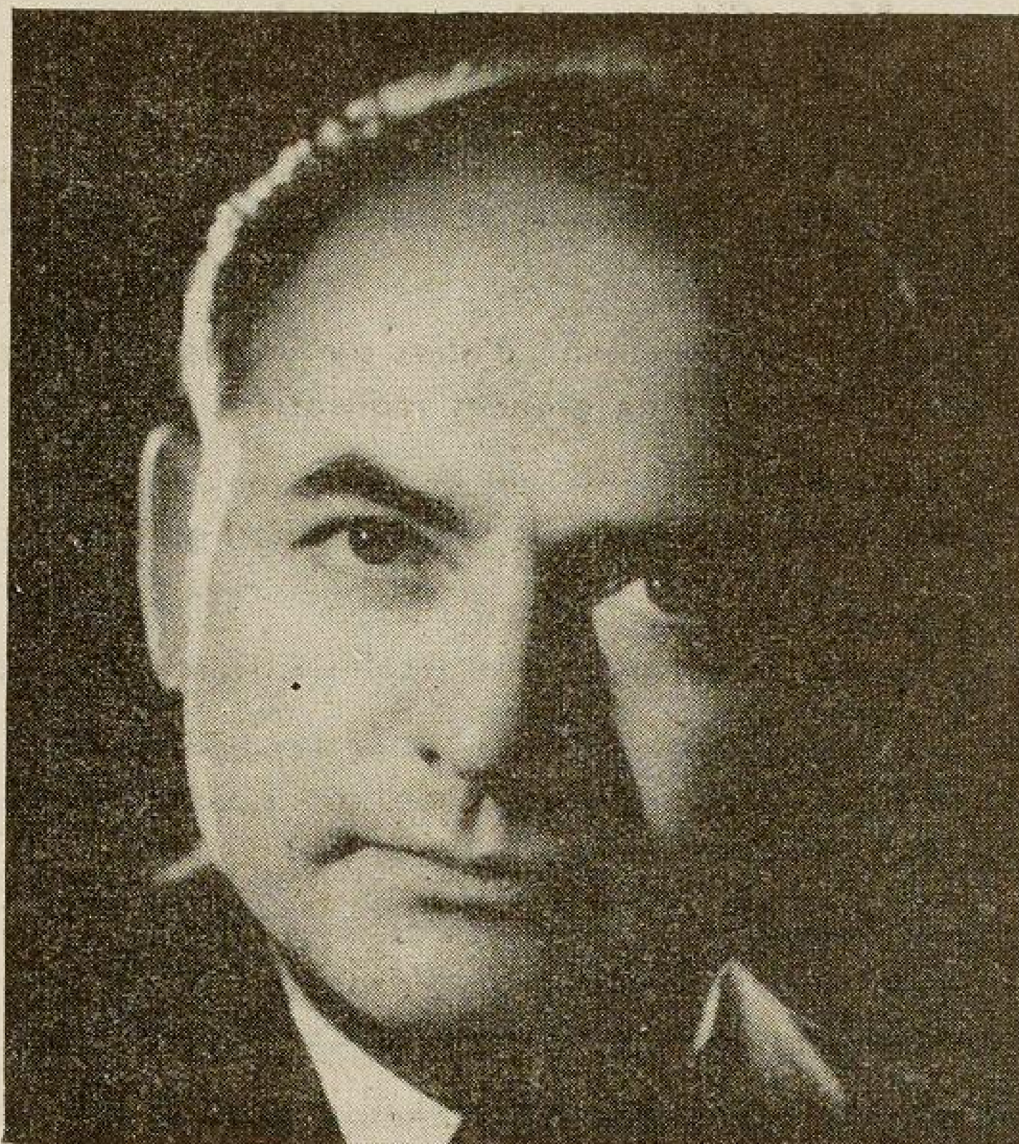
## Gérard VÉE

**Né en 1912 à Sainpuits (Yonne). Journaliste et collaborateur de plusieurs journaux de 1935 à 1950 et de la radio (B.B.C. et Radio Française de 1944 à 1945). Rédacteur puis sous-chef de bureau au Ministère de l'Agriculture. Prisonnier de guerre en Allemagne. Résistant à « Libération Nord ». Secrétaire de la Commission de l'Agriculture au Conseil National de la Résistance. Chef du Secrétariat particulier du Ministre de l'Agriculture d'Août 1944 à Octobre 1945.**

**— Elu député de l'Yonne sur une liste d'Union des Socialistes et de la Résistance en 1945 et réélu aux élections de Mai et de Novembre 1946.**

**— Ne sollicite pas le renouvellement de son mandat en 1951.**

**— Elu conseiller général du canton de Saint-Sauveur en 1958.**



**Gérard VÉE**
Ancien Député Socialiste (1945-1951)
Conseiller Général de Saint-Sauveur
Croix de Guerre — Légion d'Honneur
France Libérée — Croix de la Santé Publique
Mérite Agricole

*Remplaçant éventuel :*

**Jules VOITIER**
Maire d'Appoigny
Croix de Guerre — Officier de la Légion d'Honneur

## Jules VOITIER

**Né en 1893. Engagé volontaire en 1912. Aspirant en 1915. Sous-lieutenant en 1916. Blessé au combat. Trois citations. Croix de Guerre. Officier spécialiste attaché en 1924 à l'Etat-Major de l'Artillerie. Affecté, lors de la guerre de 1939, à la IVe Armée. Capturé en Juin 1940, il reste prisonnier de guerre en Poméranie jusqu'en 1945.**

**A son retour d'Allemagne, il est affecté à la direction de l'E. R. G. M. de Chemilly où il prend sa retraite en 1946 et s'installe à Appoigny.**

**Conseiller municipal depuis 1947 et Maire d'Appoigny depuis 1953.**

Sur le plan social, Gérard Vée anime plusieurs associations de diminués physiques. Il collabore au COMITÉ D'ENTENTE DES GRANDES ASSOCIATIONS D'INVALIDES CIVILS et au COMITÉ DE COORDINATION DES PERSONNES AGÉES. C'est au profit des œuvres d'entraide aux Polios qu'il organise les plus grandes manifestations de bienfaisance, dont la dernière en date « LES PETITS LITS BLANCS DE **FRANCE** » a rapporté près de 35 millions d'anciens francs répartis entre quatre grandes œuvres nationales.

POUR LA PAIX INTERIEURE ET EXTERIEURE ;

POUR LA DEFENSE DE NOS LIBERTÉS ET DE LA DÉMOCRATIE ;

POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DE TOUS NOS CONCITOYENS, A COMMENCER PAR LES PLUS DEFAVORISÉS ;

POUR ASSURER AINSI A NOTRE JEUNESSE L'AVENIR QU'ELLE MERITE DANS LA STABILITÉ, LA PAIX ET LA LIBERTÉ,

NOUS VOUS INVITONS A VOTER POUR NOTRE COMPATRIOTE ET AMI

# Gérard VÉE

*Pour les Maires et Adjoints : André BARBARIN, Marguerite GENTY, Germain LOURY, Gabriel POMMIER, Georges HORRY. — Pour les sections Socialistes de l'Auxerrois : Pierre POIRIER. — Pour les amis de Gérard VÉE : Général CUFFAUT, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Pierre GIBLIN, Roland BAVAY, Jean FAUCONNIER, Emile FOVET, ancien Président du Comité départemental de Libération, Fernand TAUPIN, entrepreneur de T.P. à Toucy, Jules IGOT.*

AUXERRE - L'UNIVERSELLE

Auxerre, le 12 Novembre 1962.

*Mes Chers Compatriotes,*

Dès 1945, dans l'enthousiasme de la liberté reconquise, tête de liste de l'Union des Socialistes et de la Résistance, JE DEVENAIS LE PLUS JEUNE DES QUATRE DÉPUTÉS DE L'YONNE.

Du puissant élan populaire d'alors naissait la IVe République et avec elle une généreuse législation sociale et de grandes réalisations.

Mais les redoutables épreuves des lendemains de guerre eurent bien vite raison de la ferveur patriotique qui mobilisait toutes les énergies de la Nation, gouvernés et gouvernants.

Et le Monde, après une brève accalmie, tremblait à nouveau de peur.

Dès lors c'en était fini de nos belles espérances. Déçu et découragé, ne me sentant nulle vocation pour une carrière politique, je ne sollicitais pas le renouvellement de mon mandat en 1951 et abandonnais le Parlement.

Nous ne cessions cependant pas de nous rencontrer et je continuais de participer à la vie de nos associations locales de Prisonniers de Guerre, d'Anciens Combattants, de divers groupements professionnels, puis du Conseil général.

Aujourd'hui, que vous avez à choisir le représentant de notre arrondissement, je n'ai donc nul besoin de me présenter à vous.

Je dirai seulement que si l'Assemblée dissoute avait compté davantage d'élus plus fermes et plus capables d'interprêter avec une suffisante rigueur les sentiments de la Nation et ses besoins, sans doute n'eussions-nous pas enregistrés d'une part les successifs empiètements de l'Exécutif sur les pouvoirs du Parlement et, d'autre part, ces recours à la violence : en effet, paysans, magistrats, professeurs, ouvriers, anciens combattants, grands invalides de guerre, vieillards et invalides civils, tous, ont dû descendre dans la rue pour se faire entendre.

Quand on connaît les misères — je pense aux personnes âgées et aux infirmes — et certaines difficultés — je pense à certaines classes sociales et à certaines professions parmi les plus desheritées —, on ne peut partager la satisfaction officielle.

Le Parlement de demain devra donc, non seulement RÉTABLIR SES DROITS, aménager la Constitution compte tenu du dernier référendum, mais agir sans délai pour REDONNER CONFIANCE au pays dans L'EFFICACITÉ DÉMOCRATIQUE, par la RELANCE ÉCONOMIQUE, le DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE, la CRÉATION D'EMPLOIS, l'AMÉLIORATION DES NIVEAUX DE VIE DES MOINS FAVORISÉS, sans oublier la DÉFENSE DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES et des VALEURS FONDAMENTALES. C'est à ce prix que le pays retrouvera la stabilité et que se préparera un meilleur avenir pour la jeunesse.